



Les fondamentaux pour voter le budget de sa collectivité

Un atelier de formation proposé par EluesLocales

- Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants sur l'année 2022.

Public concerné :

Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional

Pré-requis :

Etre titulaire d'un mandat d'él.u.e local.e

Durée de la formation :

4 heures 30 de formation

Nos conseillers pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ isabelle@elueslocales.fr



Valentin Aubert-Maguéro

☎ 06 71 51 89 91

✉ valentin@elueslocales.fr

Présentation de la formation

Transfert de compétences, baisse des dotations d'Etat se confrontent aux objectifs de maîtrise fiscale et d'endettement. Autant de composantes qui entrent en jeu quand on cherche à comprendre les finances publiques locales.

Maîtriser les étapes de l'élaboration du budget et pouvoir décrypter les enjeux financiers de sa collectivité sont indispensables pour fixer une véritable trajectoire.

Notre formation permettra aux élus d'acquérir les fondamentaux du budget et de l'analyse financière d'une collectivité, comprendre les outils disponibles et en dégager des orientations stratégiques afin de proposer des choix budgétaires et financiers cohérents.

I Objectifs et programme

Objectifs opérationnels :

- Connaître les différentes étapes de l'élaboration du budget
- Savoir lister les variables sur lesquelles la collectivité dispose de moyens d'action

Objectifs

- Maîtriser les grands principes budgétaires
- Comprendre les différentes phases du vote d'un budget
- Savoir lire un budget

Programme

Les grands principes encadrant les finances locales [Durée : 1h]

- Les principes budgétaires (annualité, équilibre, séparation des pouvoirs de l'ordonnateur et du comptable)
- Budget de fonctionnement : dépenses d'action sociale, dépenses de personnel, participations aux charges des SDIS
- Le budget d'investissement : les collèges, la voirie, ingénierie territoriale

L'exercice budgétaire d'un département en 4 étapes [Durée : 1h]

- Vote du Budget primitif
- DOB : Débat d'orientation budgétaire
- Le compte administratif
- Le budget rectificatif

La répartition des recettes [Durée : 1h]

- Fiscalité locale
- Fiscalité transférée
- Les dotations de l'état
- L'emprunt

Les moyens d'action et les enjeux [Durée : 1h30]

- Les équilibres et l'autofinancement
- Les dépenses de fonctionnement (notion de rigidité des dépenses)
- Les recettes de fonctionnement : levier fiscal et produit des Services
- L'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement Subventions et emprunts

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et du budget des collectivités locales. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élue, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration).

EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	360€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	360€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.